

## L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

### Mémoire du comité PGMR de Durham-Sud

Formé de citoyens bénévoles, le comité PGMR (Plan de Gestion des Matières Résiduelles) de Durham-Sud travaille en collaboration avec la municipalité pour réduire la quantité de matière acheminée au site d'enfouissement. Les objectifs de cette démarche sont de rencontrer les exigences du gouvernement du Québec, de stabiliser, voire de diminuer, le coût lié à la gestion des matières résiduelles et bien sûr de faire preuve de gros bon sens environnemental.

La dernière caractérisation du contenu du bac noir (expédié à l'enfouissement) de Durham-Sud qui a eu lieu en 2017 montre que 35% du contenu est constitué de matières compostables et que 25% est constitué de matières recyclables. Aussi, les deux journées de collecte des gros rebuts (en mai puis en octobre) montrent qu'une grande proportion des matières déposées en bordure de chemin sont recyclables ou réutilisables.

Depuis l'automne 2018, le comité PGMR s'est donc donné comme mission d'aider les citoyens à se débarrasser plus adéquatement de leurs matières résiduelles. La population de Durham-Sud est de 1025 citoyens, dont une moitié est au centre urbain et l'autre moitié à la campagne.

Voici les activités qui sont tenues depuis le printemps 2019 à Durham-Sud pour faire augmenter la proportion de déchets réellement ultimes dans le bac noir. Ces activités sont tenues dans la semaine qui précède la collecte des gros rebuts par les éboueurs.

- Un conteneur est mis à la disponibilité des citoyens derrière de garage municipal pour qu'ils puissent y déposer tout résidu de bois et meubles faits de bois. En collaboration avec l'écocentre de Drummondville, le bois est expédié chez un recycleur à Trois-Rivières (Bois recyclé du Québec) qui le transforme en panneaux de particules. Depuis le début 2019, 11 tonnes de bois ont été récupérées de cette façon, et donc détournées de l'enfouissement.

- Deux fois par année, une journée est dédiée à la collecte des matelas, sommiers et futons. Un employé municipal passe de porte-en-porte pour les récupérer et les transporter ensuite à l'écocentre qui les envoie chez le recycleur Matt Canada à Anjou. Depuis le début de l'activité, 45 matelas et sommiers ont ainsi été détournés de l'enfouissement.

- Deux fois par année, la Ressourcerie Transition de Drummondville vient, sur rendez-vous, faire le ramassage de meubles et de biens dédiés à la réutilisation. Jusqu'à maintenant, les citoyens ont fait ramasser à domicile environ 1 tonne de meubles et biens.

- Un recycleur de métal vivant à Durham-Sud collabore pour faire le ramassage de différents résidus de métaux à domicile, sur appel des citoyens. Jusqu'à maintenant, dans le cadre de cette activité spécifique, 4,25 tonnes de métaux ont été détournés de l'enfouissement.

- Tout au long de l'année, les citoyens sont invités à apporter leurs branches (diamètre < 10cm) sur un terrain municipal. Une fois par année, la municipalité utilise sa déchiqueteuse pour les transformer en copeaux qui sont par la suite redistribués aux citoyens.
- La municipalité organise également des activités de récupération de produits électroniques (en collaboration avec ARPE), de pneus usés (en collaboration avec Royal Mat à Beauceville), de feuilles mortes (expédiées chez un agriculteur de la municipalité).
- Le comité PGMR fait régulièrement des rappels pour que les citoyens fassent un recyclage adéquat, c'est-à-dire qui respecte les exigences de notre centre de tri.
- Comme la gestion des résidus organiques est un réel défi, le comité PGMR met en place une vaste activité de sensibilisation et de distribution de composteurs domestiques. Des composteurs communautaires sont également présents dans le centre urbain.

## **Réflexion sur la gestion des résidus ultimes**

- 1) Si on enlève toute la matière organique, les matières recyclables et les gros rebuts réutilisables ou recyclables des ordures ménagères, il ne reste pas beaucoup de choses. On vient de régler au moins la moitié du problème lié à l'agrandissement des sites d'enfouissement.
- 2) Si on enlève toutes les matières compostables, réutilisables et/ou compostables des ordures commerciales, institutionnelles et industrielles (jumelé à un prix élevé de transport et d'enfouissement), on évite de devoir créer de l'espace (public) pour l'enfouissement.
- 3) Si les montants liés à la redevance étaient plus élevés, les municipalités seraient certainement encore plus incitées à mieux gérer leurs matières résiduelles.
- 4) Les brigades vertes municipales sont un outil essentiel présentement pour éduquer les citoyens.
- 5) Les feuilles mortes et l'herbe coupée devraient être interdits dans les sites d'enfouissement.
- 6) Vu le succès de nos activités spécifiques de récupération à Durham-Sud, les MRC devraient servir d'organisme rassembleur pour faire partager les expériences des différentes municipalités et pour organiser des collectes pan-MRC. Une concertation serait assurément porteuse.
- 7) Le gouvernement a développé une REP pour les électroménagers contenant des réfrigérants et pour les résidus électroniques. C'est une bonne idée. Mais une meilleure idée serait que le gouvernement exige des normes minimales de qualité sur la fabrication des électroménagers. Ce n'est pas normal qu'un réfrigérateur ou une laveuse commence à être

défectueuse après moins de 5 ans d'utilisation. Les citoyens seraient en bout de ligne gagnants. Le même commentaire peut se faire pour les meubles.

8) Le gouvernement du Québec devrait exiger des fabricants qu'ils confèrent davantage de réparabilité à leurs produits.

9) Voici d'autres idées en vrac pour aider à diminuer le contenu du bac noir.

Faciliter/obliger le partage des initiatives ayant fait leurs preuves

S'assurer que ce qui fonctionne dans une MRC soit aussi mis en place dans la MRC voisine.

Mettre en place des projets qui fonctionneraient maintenant plutôt que mettre en attente de ce qui peut-être se développera dans quelques années. Faisons-le et ajustons-nous plus tard.

Demander/exiger des municipalités que l'augmentation des coûts d'enfouissement et du recyclage soit clairement reflété dans les taxes. Le message doit être passé aux citoyens. Après tout, les coûts sont déjà présentés séparément sur les comptes de taxes.

Obliger que tout bac de déchets supplémentaire soit chargé au gros prix. Jeteurs = payeurs. Est-ce normal qu'un couple place 2 gros bacs de déchets à la rue toutes les 2 semaines ?

Offrir des subventions pour la mise en place de Brigades Vertes qui vérifieraient ce qui est mis dans les bacs et mettraient en place des programmes ISÉ (Information, sensibilisation, éducation).

S'assurer que les programmes existants soient mis en place et **exécutés correctement.**

Mettre fin au suremballage.

S'assurer au moins que les emballages utilisés soient recyclables : les standardiser.

Encourager, par voie de subventions, le développement d'ateliers de réparation.

Mettre en place une législation contre l'obsolescence programmée et les dates de péremption programmée.

Développer en partenariat avec les organismes communautaires une utilisation des denrées *moins fraîches* afin que celles-ci soient utilisées.

\*\*\*\*\*